

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 OCTOBRE 2021 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 21/10/2021.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Annabelle GROMENIL, Carine MALAPEYRE
Mrs Éric CHOLLET-GABARD, Robert BOURSEAU, Louis DUCARRE,
Jean-Marc ROBERT, Daniel CAPY, Nicolas LACROIX, Christophe COTTIN.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christine LAVIDALIE, Mme Béatrice SARTRON a donné
procuration à M. Eric CHOLLET-GABARD, Mme Isabelle GENSOU a donné procuration à Mme Valérie VIGIER, Marc BOULOUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie NAU.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

1. ENSEIGNE ECOLE

Deux devis ont été établis avec des matériaux différents :

- LE METALLIER LALANDAIS pour un montant de 1 580.00 € H.T. en tôle alu imitation fer forgé
- BATIPOSE pour un montant de 2 140.00 € H.T. en imitation bois (comme les lettres actuelles).

Cette enseigne sera placée sur la façade du préau. Le Conseil municipale a retenu le devis de LE METALLIER MALANDAIS à l'unanimité.

2. DEVIS CHENEAU PLACE ALBERT SEGUIN

Des problèmes d'infiltration sur les murs des 5 logements, Place Albert Seguin, peuvent faire disjoncter en cas de grosses pluies.

Trois devis sont proposés aux membres du Conseil Municipal.

- Monsieur ROUGÉ : 6 783.75 euros T.T.C.
- Monsieur PIFFRE : 8 289.26 euros T.T.C.
- Monsieur FRANÇAIS Yannick : 13 572.00 euros T.T.C.

Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de Monsieur ROUGÉ.

3. ARRIVEE 1 Bis RUE DE VERDUN

Monsieur GRAVELOT et Madame FIOTI ont emménagé au 1 bis Rue de Verdun au 25 octobre 2021.

4. ZERO WASTE - SMICVAL

Zéro phyto, zéro plastique, zéro déchet.

A la demande du SMICVAL, la commune s'engage dans une démarche ZERO GASPI : suppression des plastiques à usage unique, meilleur tri des déchets, et à faire des manifestations visant à sensibiliser les habitants à ce sujet.

Le 30 novembre aura lieu une démonstration avec un broyeur, ceux qui le désirent pourront y porter leurs déchets végétaux.

Dès signature de la charte, le SMICVAL versera 1.00 € par habitant à la commune, et dès à présent met à disposition des composteurs individuels pour tous ceux qui le désirent.

En signant la Charte, les conseillers s'engagent dans cette démarche sauf en ce qui concerne les produits phyto.

5. RENTRÉE 2022

Le SIRP (Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique Perissac/St Ciers d'Abzac) étant dissout pour la rentrée 2022, il a été décidé à la majorité des membres de faire un sondage de pré-inscription auprès de tous les parents d'élèves des deux écoles afin de faire des prévisions d'effectifs. Les décisions seront prises ultérieurement en fonction des réponses au sondage.

6. DEMATERIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME

A partir de janvier 2022, tous les dossiers d'urbanisme seront dématérialisés. Un avenant avec le service instructeur sera établi afin qu'ils puissent continuer les instructions des dossiers.

7. TAXE FONCIERE

Monsieur Jean-Marc ROBERT demande à Madame le Maire, si la municipalité prévoit une exonération de la taxe foncière des propriétés non-bâties en faveur des terrains agricoles cultivés en agriculture biologique.

Madame le Maire doit se renseigner sur cette possibilité d'exonération.

8. CONVENTION D'AMENAGEMENT DU BOURG CAUE

Un appel d'offre a été lancé, trois bureaux d'études ont été retenus.

Une réunion d'information supplémentaire est organisée le 09 novembre 2021 à 14 heures à la mairie où chacun des bureaux d'études présentera son projet.

- Cet aménagement du bourg se compose de 5 grands thèmes :
- Sécurisation du bourg,
- Revalorisation des entrées du bourg,
- Place de la mairie,
- Place des commerces
- Liaisons douces entre les villages, entre le bourg et le city stade.
- Sécurisation de l'accès piéton du bourg

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,
V. VIGIER